

**COMITE DE DIRECTION**  
**Réunion du 6 mars 2020**  
**Au siège du District de l'Isère**

**Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction**

**PRESIDENT**

M. MUFFAT- JOLY

**PRESENT(E)S**

Mme BRAULT

MM. BALDINO – BOUAT – BOULORD - CICERON – DA CUNHA VELOSO – GIROUD  
GARAMPON – KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET – MAZZOLENI - MONIER –  
MONTMAYEUR – RAYMOND – SOZET - TRUWANT – VACHETTA

**EXCUSES**

MM : AGACI - BOURGEOIS -CHASSIGNEU - HESNI-ISSARTEL – Dr SCELLIER- VEYRIER

**ASSISTENT**

Mme BELOT

M. HUGONNARD-ROCHE

**Séance ouverte à 18h30**

Avant de débiter le Comité, le Président informe des mesures de prévention prises par la FFF concernant le coronavirus. Un communiqué est paru sur notre site précisant une modification du protocole d'avant pendant et après-match pour l'ensemble des compétitions.

**ORDRE DU JOUR**

---

**1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION**  
**DU 7 FEVRIER 2020 :**

M. Montmayeur souhaite intervenir sur une question posée lors de ce CD :

- *Question de M. Montmayeur et M. Vachetta concernant une affiche de gazon Isère annonçant une réunion débat associant le District de l'Isère.*

*Le Président du District dément cette annonce et confirme qu'aucun partenariat avec les membres de ce site n'a eu lieu.*

M. Montmayeur avait alors demandé qu'il soit précisé que si toutefois des membres du District participaient à cette réunion débat, qu'ils parlent en leur nom et non en celui de l'instance.

Il n'y a pas d'autres observations ; le Compte rendu du Comité du 7 février est alors approuvé à la majorité.

---

## **2-COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Courriers :**

- Invitation du club du GF38 pour le tournoi Tidiane du 7 mars reporté à une date ultérieure.
- Courrier du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement Associatif nous informant de la nomination au titre de la Médaille de la jeunesse et des sports, échelon Argent, décernée à Mrs Louis Janick et Truwant Thierry. Félicitations.
- Candidature de M. Vilela souhaitant intégrer la délégation. Candidature à renouveler pour la prochaine saison.
- Courrier de l'AS Bourbre concernant un projet de groupement avec le club de l'US Pont de Beauvoisin. Dossier transmis à M. Vachetta, à l'étude.

### **Informations Diverses :**

- **Journée Nationale des Bénévoles :**  
Le 25 avril et 26 avril. En attente d'une dernière réponse afin de composer la liste des participants.
- **Médailles :**
  - o Médailles de Ligue : suite à l'appel à candidature, le Président regrette le manque d'enthousiasme des Présidents de clubs à récompenser leurs membres bénévoles, le quota dédié à l'Isère cette année n'est pas complété.
  - o Concernant les Médailles de District, l'annonce est lancée sur le site avec pour date de retour le 14 avril.
  - o La cérémonie de remise aura lieu le jeudi 12 juin à 18h30
- **Emploi :**
  - o N. Brotons : son retour de congé maladie est prévu pour le 9 mars avec une reprise à mi-temps thérapeutique, 17h30 jusqu'au 30 avril.
  - o Embauche d'une nouvelle secrétaire, prise de poste le 1<sup>er</sup> avril.

Avant de passer au prochain point à l'ordre du jour, le Président donne la parole à M. Monier qui remercie tous ceux qui lui ont fait part de leur soutien suite à son accident cardiaque.

- **Conseil de Ligue :**  
Un retour est fait par MM. Muffat- Joly et Raymond.

---

## **3 - LIEUX DES DIVERSES COUPES ET ASSEMBLEE GENERALE D'ETE**

**Le Président cite les diverses candidatures ou demande de cahier des charges aux évènements suivants, reçus à ce jour et à valider ce soir :**

Toutes les candidatures ont occasionnées des votes suite à l'argumentation pour chacune des installations proposées.

| EVENEMENT   | CLUBS                                      |
|---|--|
| <b>CHALLENGE FESTIVAL<br/>U13 GARCONS ET FILLES<br/>le 4 avril 2020</b> | O.ST MARCELLIN                             |
|   | BEAUREPAIRE (DESISTEMENT)                  |
|   | DOLOMIEU (DESISTEMENT)                     |
|   | AS FONTAINE                                |
|   | <b>VOIRON-MOIRANS VALIDE A LA MAJORITE</b> |

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| <b>JOURNEE NATIONALE U7<br/>U9<br/>le 06/06/2020</b> | FC VALLEE BLEUE                     |
|  | FC 2A                               |
|  | F. CL. BREZINS                      |
|  | ES MANIVAL                          |
|  | FC CHARVIEU CHAVAGNEUX              |
|  | AS GRESIVAUDAN (Cahier des charges) |
|  | FC VINAY                            |
|  | US DOLOMIEU                         |
|  | AS ST ANDRE GAZ                     |
|  | FARAMANS                            |
|  | ST MAURICE L'EXIL                   |
|  | ST SIMEON DE BRESSIEUX              |
|  | BEAUREPAIRE                         |
|  | O.ST MARCELLIN                      |
|  | NIVOLAS                             |
|  | JARRIE CHAMP                        |
|  | VOIRON - MOIRANS                    |

Intervention de M. Hugonnard :

Cette saison le nombre d'équipes Iséroises pour la Finale Pitch U13 est de 2 équipes garçons et 2 équipes Filles. Elle aura lieu le 2 mai à FEURS.

Concernant la journée U7-U9, Il explique que si nous maintenons 2 sites sur le secteur de l'agglomération grenobloise ce sera compliqué compte tenu du nombre d'équipes cette saison, il serait alors judicieux de choisir un 3eme site. Pour cela une réunion avec ses collègues techniciens semble nécessaire pour comparer les installations sportives de chaque site et de vérifier le respect du cahier des charges. Une proposition sera faite semaine prochaine et transmise au CD pour validation.

|   |   |
|---|---|
| <b>Finales coupes Jeunes<br/>06/06/2020</b> | ES MANIVAL                                      |
|   | <b>ST GEORGES COMMIERS VALIDE A L'UNANIMITE</b> |
|   | NIVOLAS (Cahier des charges)                    |
|   | SASSENAGE (Cahier des charges)                  |

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| <b>Finales Coupes Seniors<br/>07/06/2020</b> | <b>RIVES SP. VALIDE A L'UNANIMITE</b> |
|  | ESTRABLIN                             |
|  | ST GEORGES COMMIERS                   |
|  | NIVOLAS (Cahier des charges)          |
|  | SASSENAGE (Cahier des charges)        |

|  |  |
|--|--|
| <b>Finales Coupes Féminines<br/>14/06/2020</b> | GROUP ARTAS CHARANTONNAY NORD ISERE (Cahier des charges) |
|  | OND  |
|  | <b>AS VERSAU VALIDE A LA MAJORITE</b>                    |
|  | NIVOLAS (Cahier des Charges)                             |
|  | SASSENAGE (Cahier des Charges)                           |

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Finales Foot Entreprises</b> | <b>JARRIE CHAMP VALIDE A L'UNANIMITE</b> |
|---------------------------------|--|

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>AG ÉTÉ<br/>19/06/2020</b> | <b>ASJF DOMENEVALIDE A LA MAJORITE</b>     |
|                              | EYZIN SAINT SORLIN FC (Cahier des Charges) |
|                              | US DOLOMIEU                                |
|                              | 2 ROCHERS FC (Cahier des Charges)          |
|                              | USVO                                       |
|                              | FC 2A (Cahier des Charges)                 |

#### **4 – RETOUR SUR LA REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE PROMOTION ARBITRAGE (CRPA)**

M.LOUIS, Président de la CDPA fait un retour sur une réunion de la CRPA qui a eu lieu à Chambéry en présence de MM. VELOSO – DOUVILLE – SABATINO - LOUIS. Réunion menée par M. POULAT. Plusieurs Pistes ont été données afin de trouver des référents arbitres ainsi que son rôle au sein du club.

Des réunions par secteur avec nos clubs seront organisées afin de leur faire descendre toutes ces informations et pistes concernant le référent arbitre.

Une petite vidéo de présentation sera diffusée en fin de Comité si le temps le permet.

#### **5- COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL CHAMPIONNAT DE JEUNES**

M. GIROUD-GARAMPON prend la parole :

Une réunion de travail avec 12 clubs et 4 membres de la commission technique s'est déroulée le 3 février au District. Cette réunion avait pour but d'essayer de trouver une solution qui satisfasse la plus grande majorité des clubs du DISTRICT.

Ensuite deux réunions de concertation avec les clubs ont eu lieu, la première à DOMARIN le 24 février qui a rassemblé 34 clubs du nord de l'Isère ayant des équipes évoluant dans les championnats jeunes à 11 et la deuxième, au Siège du District le 26 Février pour les autres clubs du département, qui a pour sa part rassemblé 33 Clubs.

Soit 67 clubs sur les 98 clubs du district ayant une équipe de jeunes (les clubs en entente sont comptabilisés)

Après présentation des tableaux montrant la chute des effectifs cette saison surtout en U16 U19 et U20, la parole a été donnée aux participants, Présidents de clubs, Educateurs ... (environ deux heures à chaque réunion). La participation importante des éducateurs de clubs a apporté l'avis des hommes de terrain qui est primordial pour de telles décisions.

De ces échanges très fructueux, il en est ressorti plusieurs points qui sont alors exposés ce soir.

MM. Giroud-Garampon et Montmayeur félicitent les clubs pour leurs prises de paroles qui ont amené à essayer de trouver de nouvelles solutions.

La réflexion définitive issue des réunions est proposée au Comité Directeur et soumise au vote. Elle est validée à l'unanimité.

Il est donc proposé de la soumettre aux clubs, à l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire afin qu'elle puisse, si elle est retenue, être mise en application dès la saison 2020-2021.

**La date de l'Assemblée Générale extraordinaire aura lieu le vendredi 27 mars 2020.**

---

Le Président reprend la parole et interroge les membres de la commission sportive sur une question qui avait été posée lors d'un précédent CD et pour laquelle une réponse devait être apportée.

Pour rappel CD du 20 dec : *M. Bouat : Suite à un courrier du club de Reventin qui soulève un problème des inversions des rencontres pour certains clubs qui se retrouvent à faire quasiment tous leurs matchs aller à domicile et les retours à l'extérieur. Est-il possible de mettre une modération à ces inversions ? Un débat s'engage sur ce problème, il en résulte quelques pistes, M. Mallet propose 2 solutions. Ces Solutions seront à l'étude.*

M. Mazzoleni explique qu'une des pistes n'est pas envisageable, en revanche une seconde piste qui était de limiter le nombre de matchs à inverser est jouable en modifiant les grilles actuellement utilisées. M. Bouat explique le fonctionnement des grilles et ses contraintes. Il est très compliqué d'arranger tous les clubs.

Un débat s'ouvre de nouveau sur ce problème. Le Président confie alors ce point aux commissions Sportive et Règlements qui se chargeront de faire une proposition au Comité du 10 avril.

Une réponse sera faite à Reventin.

### **Questions Diverses :**

- Question de M. Boulord souhaitant clarifier un point sur l'article 62-2-3 « récidive club ». Un club ayant inscrit des candidats aux formations pendant la saison N avant d'être sanctionné lui permet-il d'être en règle avec l'obligation d'inscrire des éducateurs ? La réponse apportée est négative. Cette obligation d'inscription doit être postérieure à la sanction et dans les temps impartis à celle-ci.
- M. Giroud- Garampon informe avoir été interrogé par le Président de Charvieu au sujet d'une demande du club de Colombier Satolas qui lui propose une entente en U15F. M. Bouat reprend ce dossier et après s'être mis en relation avec le club de Charvieu fera un retour lors du prochain CD.

---

Il n'y a plus de questions,  
Le Président clôture le Comité de Direction  
Fin de séance 21h30